

Bordeaux Ville Solaire, une des priorités du maire de Bordeaux

« J'ai à cœur d'inventer une écologie à la bordelaise : créative, pragmatique, humaniste. C'est dans cette perspective que j'ai construit l'ambition de faire de Bordeaux une ville solaire. D'ici 2026, la Ville aura lancé la solarisation de 60 000 m² de foncier municipal pour atteindre 41 % d'autonomie énergétique. Chaque mètre carré solarisable doit être solarisé. » Pierre Hurmic, maire de Bordeaux

En 2024, le plan de solarisation de la Ville de Bordeaux prend de l'ampleur : 1 560 m² ont été livrés sur cette même année contre 1 180 m² entre 2020 et 2023. Entre 2025 et 2026, ce sont 55 000 m² qui seront livrés. Cette accélération considérable, permise grâce aux nombreuses études menées depuis le début du mandat, est liée à la volonté du maire de Bordeaux de faire du développement des énergies renouvelables et locales une de ses grandes priorités.

BILAN 2024 : 7 BÂTIMENTS SOLARISÉS PAR LA VILLE DE BORDEAUX

Site solarisé	Surface	Puissance
Gymnase Haku Ichigami	210 m ²	42 KWc
Mairie de Caudéran	160 m ²	24,8 KWc
Piscine Grand Parc	470 m ²	93 KWc
École Louise Michel	400 m ²	90 KWc
École Elsa Triolet	215 m ²	43 KWc
Maternelle Pins Francs	30 m ²	6 KWc
Maternelle Point du Jour	80 m ²	16 KWc

Lancement de l'Alliance pour le solaire en juin 2024

Le maire de Bordeaux, Pierre Hurmic, a lancé l'Alliance de Bordeaux pour le solaire en juin 2024, aux côtés des autres grands acteurs publics du territoire : la Préfecture de Gironde ; le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine ; le Conseil départemental de la Gironde et Bordeaux Métropole.

Cette Alliance vise à renforcer la mobilisation de tout l'écosystème local en faveur de la solarisation du territoire bordelais. La Ville de Bordeaux a tenu à ce que l'Alliance pour le solaire associe également des acteurs publics et privés du territoire (EPA Bordeaux Euratlantique, CCI, le Port, le Medef, la SNCF, Auchan, Carrefour, etc.)

Convaincu que la transition énergétique passe notamment par la massification de l'énergie solaire, le maire de Bordeaux s'attache à l'idée de **systématiser la solarisation à Bordeaux**. Les projets de construction et de rénovation lancés par la Ville de Bordeaux intègrent ainsi de facto la solarisation à leurs chantiers.

La richesse du patrimoine bordelais et le classement de la ville à l'Unesco doivent accompagner la lutte contre l'urgence climatique : c'est tout l'enjeu du travail entrepris par la Ville de Bordeaux en étroite collaboration avec les architectes des bâtiments de France.

Les Bordelaises et les Bordelais manifestent par ailleurs un intérêt croissant pour la solarisation : les demandes d'autorisation d'urbanisme pour solariser les toitures des particuliers ont été multipliées par huit en quatre ans. Près de 250 dossiers d'autorisation d'urbanisme pour l'installation de panneaux solaires ont, pour l'heure, été déposés en 2024 (contre une trentaine en 2020). Près de 100 % d'entre eux ont été reçus favorablement contre seulement 60 % en 2020.

Zoom sur la mairie de Caudéran

Au cours de l'année 2024, le toit de la mairie de Caudéran a été équipé d'ardoises solaires : 160 m² de panneaux photovoltaïques sous forme d'ardoises solaires ont été installés. Cette technologie permet de ne pas surcharger la charpente du bâtiment tout en épousant les ardoises historiques du toit.

Zoom sur l'école Louise Michel aux Aubiers

Mercredi 11 décembre 2024, Pierre Hurmic a présenté la solarisation du toit de l'école Louise Michel. En plus des 200 panneaux solaires installés sur son toit, l'école Louise Michel offre des conditions d'apprentissages de grande qualité à ses élèves grâce à ses nombreux équipements. Les chiffres clés :

- Travaux de haute performance énergétique lancés en 2022 - livraison en avril 2024
- Budget total de la solarisation : 116 000 euros
- 200 panneaux photovoltaïques pour une puissance de 80 KWc
- Panneaux assemblés en France, de marque Voltec (bas carbone et démarche environnementale) installés par l'entreprise Chatenet à Floirac
- Autoconsommation : la production d'électricité des panneaux solaire de Louise Michel représente 35 % à 40 % de la consommation annuelle d'électricité de l'école. Les 60 % restants sont issus d'une production d'électricité renouvelable et locale située à 70 km de Bordeaux.

OBJECTIFS 2025 : 6 BÂTIMENTS SOLARISÉS PAR LA VILLE DE BORDEAUX

Site solarisé	Surface	Puissance
Gymnase Grand Parc 2	326 m ²	57 KWc
École Jean Cocteau	400 m ²	72 KWc
Crèche Bourbon Pagnol	84 m ²	18 KWc
Gymnase Brazza Ville	125 m ²	25 KWc
Courts Tennis Lescure	1 750 m ²	350 KWc
Base sous-marine	22 000 m ²	2 940 KWc

Zoom sur la Base sous-marine

« L'ambition inédite que nous portons pour solariser Bordeaux permet de transformer les vestiges du passé en gisements d'avenir. Ce sera le cas pour la Base sous-marine. Héritage de la seconde guerre mondiale, la Ville en a fait un incontournable lieu de culture. Demain, la Base sous-marine sera aussi une source d'énergie locale. Sa solarisation s'opèrera sur une superficie considérable de 22 000 m². » Pierre Hurmic, maire de Bordeaux

Le chantier de la Base sous-marine, attribué à la société Everwatt :

- 22 000 m² de surface utile solarisée
- Les travaux débuteront en février 2025 et se poursuivront jusqu' à la fin de l'année prochaine
- Budget : 5,88 millions d'euros (hors frais financiers)
- Une implantation technique respectueuse du patrimoine architectural
- Production de l'électricité en autoconsommation collective (achat de l'électricité à 2 km à la ronde autour de la base par des entreprises intéressées) avec 3 MWc de puissance maximum
- 3 GWh d'énergie, soit l'équivalent de la consommation moyenne annuelle de 600 bordelais (environ 800 tonnes d'équivalent CO₂ /an, soit 400 A/R en avion Paris New York)

Zoom sur les courts de tennis du Parc Lescure

Dans le cadre du projet de rénovation de l'espace sportif du Parc Lescure, trois courts de tennis seront couverts par des préaux équipés de panneaux solaires :

- 960 panneaux photovoltaïques : 1750 m² et plus de 350 KWc
- Budget : 1,3 million d'euros
- Production de l'électricité en autoconsommation collective pour l'ensemble du parc Lescure (stade Chaban Delmas et plaine des sports) ainsi que la piscine Judaïque et le musée des Beaux-Arts

Pour atteindre ses objectifs en termes d'autonomie énergétique, la Ville de Bordeaux s'attache également, en parallèle de la solarisation, à raccorder ses bâtiments publics aux réseaux de chaleur renouvelable.

En 2024, 50 bâtiments ont été raccordés, ce qui équivaut à près de 10 % du patrimoine foncier municipal. Face à la crise énergétique, ces réseaux de chaleurs publics permettent de stabiliser durablement le coût de l'énergie de chauffage.

Service de presse

Nicolas Corne 05 56 10 21 73 - Salomé Hubert-Cassant 06 59 67 42 61 - Aude Boilley 06 64 14 91 73
presse@mairie-bordeaux.fr 05 56 10 20 46 - twitter.com/bordeauxpresse - bordeaux.fr

